Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 137 (2011)

Heft: 23-24: Fabrique culturelle

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Espaces et pavillons sur la place Cosandey

à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

Concours en procédure sélective pour un mandat d'architecture et de direction des travaux



Le projet « Objectif Campus » est une réponse logique à l'évolution d'un campus qui vit de plus en plus 24h/24 et 365 jours par année. Cette initiative est centrée sur la communauté EPFL, et en particulier sur les étudiants de plus en plus nombreux en provenance du monde entier, correspondant à autant de cultures qu'il s'agit d'intégrer et de mettre en synergies. Mais ce projet est aussi une interface indispensable avec la Cité, en phase avec la responsabilité et le rôle que l'EPFL joue à l'échelle régionale.

En complément à la création de nouveaux espaces de travail et d'études, l'intention du projet « Objectif Campus » est donc de créer un véritable campus en développant significativement les espaces de vie et d'interactions, en repensant l'accessibilité et les circulations, en poursuivant le développement d'une politique de mobilité douce. La nouvelle place centrale (dédiée au premier président de l'EPFL, le Professeur Maurice Cosandey) devient dès lors le point focal du campus qu'il s'agit d'habiter et de faire vivre en créant un ensemble d'infrastructures à destination de la communauté EPFL, et en particulier des étudiants.

L'objet de ce concours est la définition de ces infrastructures qui se déclineront par des espaces sous forme pavillonnaire sur la place Cosandey. Un programme défini par 2 points principaux :

- Un Montreux Jazz Lab;
- Un pavillon d'accueil et de présentation de l'EPFL, un lien d'interface entre la technologie et la culture.

Un concours en procédure sélective pour un mandat d'architecture et de direction des travaux a été retenu pour mener à bien cet objectif. Pour encourager la relève, un tiers des candidats retenus lors de la sélection seront de jeunes bureaux d'architectes. La phase de concours qui suivra la sélection des candidats se fera sous forme anonyme.

Les informations relatives peuvent être obtenues à :

EPFL

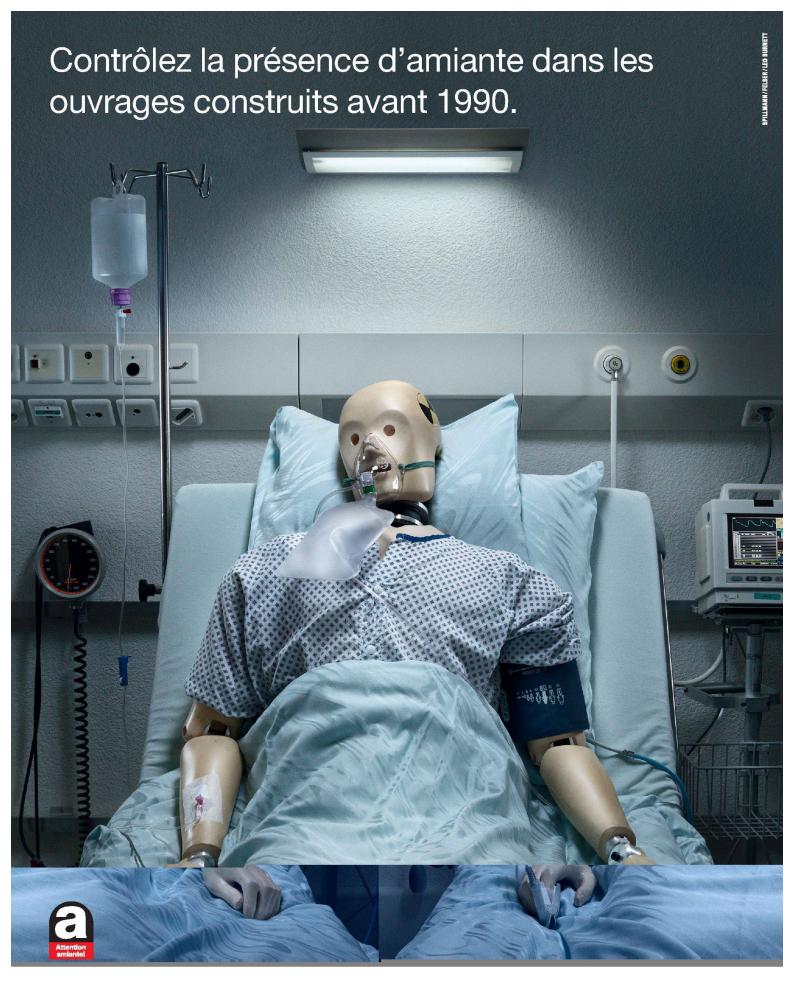
Domaine Immobilier et Infrastructures Unité des Constructions BS 207 Station 4 CH – 1015 Lausanne Suisse

Email: dii@epfl.ch

Email: dif@opin.on

Inscription obligatoire sur le site : https://www.simap.ch

Les dossiers de candidature devront être en possession du maître de l'ouvrage (adresse ci-dessus) au plus tard le 10 février 2012 à 12h00.



En cas de danger, stoppez les travaux. Pensez à votre famille. L'amiante est interdit en Suisse, mais ce matériau est encore souvent présent dans les ouvrages construits avant 1990. Evitez la libération d'amiante en cas de travaux de transformation. Une faible quantité de fibres d'amiante dans l'air peut avoir des conséquences mortelles. Aucun travail ne vaut la peine de risquer sa vie. www.suva.ch

